1871. Bibliothèque Ste Geneviève. Entretien. 1

Crédit d'Entretien 12 400f 00

autorisation du 6 octobre 1871

1er et 2e trimestre	Mr Pongagne tapissier		
	Rideaux et lambrequins au 1er Étage	5212. 55 —	4523 20
	Compagnie des Eaux de Paris —		
	abonnement pour l'administration —	180 00 —	180 00
	Duvoir — Calorifère.		
3e trimestre	abonnement —	500 00 —	500 00
	Mathérion menuisier		
	Casiers aux Manuscrits —	13788 06 —	12535 20
	Les 1.2.3. trimestres de 1871 ont été adressés au ministère par l'architecte et avant règlement le Vendredi 6 octobre 1871		
		19680 61	17738 40

Réglement adressé au ministère le 20 janvier 72

Un crédit de 12 400 ayant été accordé le 6 octobre seulement c'est à dire au 4e trimestre, il ne devra être fait aucune dépense pendant ce 4e trimestre de 1871, les 3 premiers trimestres ayant absorbé la

4e trimestre — somme totale du crédit de l'année et les travaux faits dans ce 4e trimestre seront reportés à l'Exercice suivant 1872.

Voir à la suite — — L. V.

au Mois d'avril 1872 le 10 avril. Mr Billon
m'a adressé un mémoire réglé de Couverture par Dubouzal,
ce mémoire lui avait été remis directement par Dubouzal
sans que j'en aye eu connaissance.
Je l'ai donc adressé au 11 avril 1872 au ministère et
il en résulte que les dépenses de 1871 s'élèvent après
règlement à 17738 40
plus 233 93

17972 33 le crédit était de 12 400' —

Paris le 13 Décembre 1870.

Bibliothèque Ste Geneviève

Travaux d'Entretien à exécuter en 1871.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux Instructions contenues dans la Circulaire en date du 9 de ce mois, j'ai l'honneur de vous adresser et de soumettre à votre approbation les propositions de travaux présumés nécessaires pour l'entretien de la Bibliothèque Ste Geneviève en 1871. Ces travaux sont :

abonnement pour l'entretien du calorifère exécuté il y a 20 ans par Mr Duvoir	1000	00

Je dois faire remarquer que la durée de cet abonnement expirait en 1870 et que l'entrepreneur a consenti à le continuer pendant une année aux mêmes conditions que par le passé mais qu'il sera nécessaire de ~~pourvoir~~ régulariser à cette situation pour l'exercice 1871 1872.

Entretien des toitures et chéneaux sur la Bibliothèque et sur le bâtiment d'administration	800	00
Entretien des appareils d'éclairage au gaz à la Bibliothèque et sur le Bâtiment d'administration	800	00
Entretien de la plomberie pour les appareils contre l'incendie	500	00
Entretien de la fumisterie pour le bâtiment d'administration	500	00
Travaux divers en Maçonnerie	300	00
Travaux divers en Menuiserie et Serrurerie	1500	00
Travaux divers en Peinture et Vitrerie	600	00
Travaux imprévus	400	00
	F	C
Total pour 1871	6,400	00

Quant aux tentures et rideaux des fenêtres qui étaient depuis longtemps en très mauvais état après vingt ans de service continuel,

et que j'ai dû déposer en dernier lieu pour le blindage des fenêtres de la Bibliothèque à l'occasion du siège de Paris, les rideaux déjà ne pourraient pas être reposés et devront être remplacés par des tentures neuves. Ce sera une dépense de ——— 6000 00 qui peut être ajournée de quelques mois mais qui certainement au printemps sera inévitable.

Telles sont Monsieur le Ministre, les propositions que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur

H. Labrouste

architecte de la Bibliothèque

Ste Geneviève

4

MINISTÈRE

DES TRAVAUX PUBLICS

Direction

des Bâtiments civils.

Bibliothèque Ste Geneviève

Exercice 1871

Crédit d'Entretien

Paris le 6 8bre 1871

Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que par Décision du 2 octobre courant, j'ai compris les Bâtiments de la Bibliothèque Ste Geneviève, pour une somme de 12,400f dans la répartition du crédit affecté à l'entretien des Edifices Publics, en 1871.

Cette somme sera employée ainsi qu'il suit :

Entretien des calorifères (abonnement)	1,000.
des cheneaux	800.
des appareils à gaz	800.
Plomberie	600.
Fumisterie	500.
Travaux divers de maçonnerie, menuiserie, serrurerie et imprévus	2,200.
Peinture et Vitrerie	500.
tentures et rideaux de fenêtres	6,000.
Total	12,400f.

Je vous invite à vous renfermer exactement dans la limite de ce crédit, en donnant à chaque

A Mr Labrouste, Architecte.

somme la destination fixée ci-dessus. Veuillez aussi faire exécuter les travaux en temps opportun et de manière à ce que tous les mémoires m'en soient transmis avant la fin de l'Exercice.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre,
et par autorisation:
Le Directeur des Bâtiments Civils

De Cardaillac

5

Bibliothèque
Sainte-Geneviève.

Paris, le 16 Juillet 1871

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une lettre qui m'a été adressée hier 15 juillet par Monsieur le Ministre de l'instruction publique.

« Monsieur l'administrateur, je vous prie de vouloir bien faire dresser le plus promptement possible par l'Architecte de la Bibliothèque S.te G.ve le plan de cet établissement ce plan devra comprendre autant de feuilles que le bâtiment compte d'étages. M.r l'Architecte voudra bien indiquer dans les légendes, la destination de chaque pièce et le nom des personnes qui occupent chaque appartement. Je désire avoir ce document le plus promptement possible

Recevez Monsieur l'administrateur, &c &c &c

pour le Ministre de l'Instruction pub.que des cultes

Signé S. R. Taillandier.

Soyez assez bon, Monsieur pour m'accuser réception de cette lettre et agréez l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ferdinand Denis

J'ai remis les plans demandés à M.r le Directeur de la Bibliothèque le 5 août 1871 H. Lab

Monsieur Labrouste Membre de l'Institut

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES EAUX

8, Rue St-Arnaud

D : N° 18,979

6

Paris, le 27 Juillet 1871.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une facture en double expédition, dont une sur timbre, pour fourniture d'eau, pendant l'année 1871, à la Maison d'administration de la Bibliothèque Ste Geneviève et s'élevant à 180f, en vous priant de vouloir bien faire ordonnancer cette somme au profit de la Compagnie.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur
[illegible]

deux pièces

J'ai adressé les deux mémoires dont il s'agit, au ministère des travaux publics (Batiments civils).

le —

H. Lab

Monsieur Labrouste,
Architecte de la Bibliothèque Ste Geneviève.
rue du Sept-voies, N° 23, (5ème Arrondt.)

8

MINISTÈRE

DES ~~[printed name struck out]~~ Travaux Publics

DIRECTION

DES

BATIMENTS CIVILS

2e CIRCONSCRIPTION D'ENTRETIEN

Paris, le 10 avril 1872.

Monsieur

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le dernier bordereau de mémoires réglés des travaux exécutés à la bibliothèque Sainte Geneviève pendant l'Exercice 1871.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma respectueuse considération

L. Billon

C'est avec bonheur,
Monsieur Labroutte,
que je vous souhaite une bonne
et heureuse année, et j'aurais
bien voulu vous apporter ~~moi~~
~~madame~~ ma carte, mais, hélas
je ne peux pas encore sortir, cependant
j'aurais bien besoin de vous voir
pour vous demander un petit service.
Je n'ajoute rien de plus et compte
vous voir sous peu.

Je vous serre bien
affectueusement les mains

L. Simon

Paris le 2 janvier 1871.

Exposition Universelle

1867





Couverture, Plomberie,

Fontainerie, Bains, Toilettes.

Pompes et Garderobes.

TRAVAUX D'ART.

RENAUDOT & POUPARD

Entrepreneurs

Rue du Cherche-Midi, 23

SUCCURSALE

Rue de Grenelle Saint-Germain, 24

PARIS

Paris le 22 Mars 1871

Monsieur

Nous avons l'honneur de vous prévenir que la Garderobe de l'appartement de Monsieur Blanchet à la Bibliothèque Ste Geneviève est complètement hors de service & irréparable. Nous vous demandons l'ordre de la remplacer par une neuve.

Constamment à vos ordres Nous Vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations

Renaudot & Poupard

Monsieur Labrouste
Architecte
81 Bd St Michel

11

Bibliothèque Paris, le 16 juin 1871

Sainte-Geneviève.

Monsieur,

Je ne veux pas en vérité fatiguer votre patience, car j'ai eu en mainte occasion la preuve de votre bon vouloir, mais hier, durant ce grand orage, la cage de l'escalier de la maison d'administration a été littéralement inondée par suite de l'absence des vitres que vous avez bien voulu constater. Notre trou d'obus est toujours dans l'état où vous l'avez vu.

Ce dont je tiens à vous remercier particulièrement, c'est de l'excellence de deux coffres qui ont été exécutés d'après vos ordres, pour y renfermer nos MSS. Ces ouvrages précieux ont été exhumés des caves, il y a trois jours et, ils n'ont subi aucune altération. Ils ont repris leur place dans la réserve.

Mr Caze m'est venu voir il y a deux jours, il m'a affirmé en me quittant qu'il allait prendre les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, pour Monsieur votre fils. Agréez je vous prie, l'expression de mes sentiments les plus distingués. Ferdinand Denis

12

Bibliothèque Sainte Geneviève.

Paris, le 12 7bre 1870

Monsieur,

Je reçois à l'instant une lettre du secrétaire général m'annonçant la visite de Monsieur le Ministre pour 4h. On me prie de vous transmettre cet avis, afin que vous puissiez vous trouver à la Bibliothèque à l'heure qui m'est indiquée.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ferdinand Denis

Monsieur Labrouste Architecte de la Bibque Ste Gve &c &c

13

MINISTÈRE

DES TRAVAUX PUBLICS

Direction des Bâtiments civils.

Appareils extincteurs d'incendies.

Paris, le 17 Janvier 1871

je n'ai reçu cette lettre que le 20 janvier

Monsieur, il existe un petit appareil, dit extincteur des incendies qui peut rendre de grands services dans les divers établissements publics, en présence du bombardement de la ville.

Cet appareil consiste en un cylindre renfermant une dissolution d'acide tartrique & de bicarbonate de soude, qui se porte à dos d'homme & qui, muni d'un tuyau, peut projeter le liquide sur les parties embrasées. L'extinction du feu est instantanée &, par conséquent, rien n'est plus facile que d'arrêter un commencement d'incendie dans les intérieurs.

Ces appareils sont de plusieurs grandeurs, mais celui qui porte le n.° 2 et contient 14 litres, m'a paru le plus facile à transporter, et j'ai décidé qu'il en serait fourni deux pour la Bibliothèque Ste Geneviève. Le prix est de 90f-,

Monsieur Labrouste, architecte.

auxquels il faut joindre la dépense de 10.f pour cinq charges par appareil.

J'ai invité MM. Wallerant & Cie constructeurs, rue du Faubourg St Denis 146 à vous remettre les 2 appareils et à bien en démontrer le mécanisme aux personnes qui seront chargées de s'en servir.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour Le Ministre des Travaux publics,
Le Directeur des Bâtiments civils,
E. de Cardaillac

L'Extincteur
des Incendies




Brevetés en France
et à l'Etranger

E. Wallerant & Cie
146, Rue du Faubg St Denis.
Paris

Brevet de Perfectionnement



Instructions
pour charger l'Extincteur des Incendies

1°. Dévissez la tête en cuivre à laquelle se trouve ajusté un tube que vous retirez de l'Appareil.

2° Mettez dans ce tube le Contenu de la Boîte A et fermez le avec le Bouchon percé de trous.

3° Remplissez l'Extincteur d'Eau froide et versez-y le Contenu de la Boîte B.

4° Replongez dans cette eau qui déborde le tube ci-dessus en le vissant rapidement et solidement, afin que la tête en cuivre ferme hermétiquement, et retournez l'appareil qui peut fonctionner quelques minutes après. – Toutefois l'Extincteur, qui, en principe, doit toujours être chargé à l'avance, fonctionnera mieux plusieurs heures après son chargement.

Nota: – Un Extincteur, bien chargé, se maintient en bon état de fonctionnement pendant plusieurs années.

Il est essentiel, avant de dévisser la tête en cuivre pour recharger un Extincteur ayant déjà servi, d'ouvrir le Robinet afin de laisser s'échapper le liquide gazeux qui pourrait se trouver encore dans l'appareil; cela fait; refermez le Robinet.

S'assurer que les Rondelles en caoutchouc, sont dans de bonnes conditions.

Manière de s'en servir.

L'Extincteur étant placé sur le dos, ou sur un chariot, on ouvre de la main gauche le Robinet, tandis que de la droite, on dirige le jet du liquide sur le foyer de l'Incendie, en l'attaquant par sa base.

Juin 1871.

Bibliothèque Ste Geneviève

Monsieur

J'ai eu l'honneur de voir Mr de Cardaillac qui m'a chargé de visiter les Monuments de la 2e Circonscription et de vous adresser un rapport sur les dégâts que j'ai constatés.

Un éclat d'obus a détérioré légèrement la porte d'entrée en bronze.

Plusieurs balles ont fait leurs trous après être entrées dans le Vestibule, dans le bas de l'Escalier, une a frappé le mur en face au dessous du Grand Tableau.

Une bombe a pénétré dans la 2e travée en entrant à gauche dans la grande Salle de Lecture. Elle a percé le mur, renversé un rayon de livres et fracturé en face quelques ~~morceaux~~ parties de la table de travail, et touché légèrement la cloison de séparation de la Salle.

Il y a un assez grand nombre de carreaux cassés sur les façades et quelques trous de balles venant de la Place au plafond peint de la Salle de Lecture.

Un obus a frappé en l'épaufrant légèrement le mur de la cour basse du côté du Collège Ste Barbe.

En attendant vos ordres, Monsieur, pour la réparation de ces dégâts, j'ai l'honneur d'être votre très dévoué Serviteur

Anatole Jal
Inspecteur

20. Rue de Caumartin.